GESTION | TRANSACTION | LOCATION

CABINET de père en fils CAUSSEMILLE

Barème du CABINET CAUSSEMILLE 2022

I. Transactions et location

A usage d'habitation
- 50 000 € → Forfait 4 000 € TTC
50 001 à 100 000 € → 7 % HT
100 001 à 200 000 € → 6 % HT
200 001 à 300 000 € → 5 % HT
A partir de 300 001 € → 4 % HT

A usage de commerce ou professionnel
A la charge du vendeur : 5,00 % HT soit 6,00 % TTC du prix de vente
A la charge de l'acquéreur : 4,00 % HT soit 4.80 % TTC du prix de vente

A usage de parking
A la charge du mandant 10 % HT soit 12 % TTC du prix de vente

Baux d'habitation
Honoraire de location soumis au décret n°2014-890 du 1er Aout 2014 pris en application de la loi du 06/07/1989 : 13 € TTC/m2 à la charge de chacune des parties (soit 10 €/m2 pour les visites, constitution de dossier et la rédaction de bail et 3 €/m2 par état des lieux.
Avenant du bail d'habitation : 65 € que pour le locataire.

Baux commerciaux ou professionnel
Honoraire de location 15 % HT soit 18 % TTC à la charge du locataire
Honoraire de location 15 % HT soit 18 % TTC à la charge du preneur
Frais de rédaction de bail 500 € HT soit 600 € TTC à répartir avec les deux parties

II. Gestion courante

Frais de Gestion (Habitation, Bureau, Parking et Locaux)
9 % HT soit 10,8 % TTC sur les encaissements,

Renouvellement ou avenant de Bail (Hors loi du 06/07/1989)
125 € HT soit 150 € TTC

Garantie de Loyers impayés (Habitation)
2.80 % TTC sur les encaissements

LES PRIX SONT CALCULES COMPTE TENU D'UNE TVA A 20%

Siège : 178 cours Lieutaud - 13006 Marseille - 04 96 11 11 00 | Annexe : 57 Bd Kraemer - 13014 Marseille - 04 91 02 56 80
contact@cabinetcaussemille.fr | www.cabinetcaussemille.fr/

EURL au capital de 3 000 € | RCS 477 931 745 | Garantie de GALIAN - 89, rue de la Boétie - 75008 Paris
Carte professionnelle N°CPI 1310 2015 000 001 855 Gestion Immobilière - Transactions
Délivré le 04/11/2021 par le CCI des Bouches-du-Rhône | TVA Intracommunautaire FR 29477931745

FNAIM FICHIER amepi